# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24150023000099

### COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE AURILLAC

### **SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 4 (1)

## **Compte administratif**

BUDGET: AÉROPORT (2)

**ANNEE 2016** 

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# **Sommaire**

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	4
II - Présentation générale du compte administratif	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	A
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	;
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	1
III - Vote du compte administratif	
<u>-</u>	1/
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	1; 10
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	13
	1
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Obje
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Obje
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Obje
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Obje
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Obje
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Obje
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Ohio
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Obje
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	20 Sans Obia
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)  A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Obje Sans Obje
A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - investissement (1)  A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Obje
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Obje
A6 - Etat des charges transférées	Sans Obje
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Obje
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	2
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Obje
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Obje
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Obje
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Obje
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Obje
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Obje
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Obje
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Obje
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Obje
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Obje
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Obje
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Obje
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Obje
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Obje
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	28
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Obje
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Obje
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Obje
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Obje
D - Arrêté et signatures	

30

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : 74

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

**EXECUTION DU BUDGET** 

		DEPENSES RECETTES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)		
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	1 081 528,35	G	1 106 340,10	G-A	24 811,75
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	227 357,60	Н	300 668,78	Н-В	73 311,18

0,00 | 110 028,60 Report en section С **REPORTS DE** (si déficit) d'exploitation (002) (si excédent) L'EXERCICE D 38 086,07 0,00 Report en section N-1 d'investissement (001) (si déficit) (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	1 081 528,35	= G+I+K	1 216 368,70	134 840,35
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	294 079,99	= H+J+L	311 918,78	17 838,79
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 375 608,34	= G+H+l+J+K+L	1 528 287,48	152 679,14

### **DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	•	s engagées non andatées	Titres restant à émettre	
TOTAL	DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E	0,00	К	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	28 636,32	L	11 250,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	11 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 636,32	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

### **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	687 200,00	500 791,00	48 935,07	0,00	137 473,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	503 000,00	467 481,75	0,00	0,00	35 518,25
014	Atténuations de produits	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	898,30	0,00	0,00	601,70
Т	otal des dépenses de gestion courante	1 192 700,00	969 171,05	48 935,07	0,00	174 593,88
66	Charges financières	3 000,00	1 563,97	0,00	0,00	1 436,03
67	Charges exceptionnelles	4 500,00	169,98	0,00	0,00	4 330,02
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	1 300,00	1 255,00			45,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	27 528,60				
Tota	l des dépenses réelles d'exploitation	1 229 028,60	972 160,00	48 935,07	0,00	207 933,53
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	60 910,00	60 433,28			476,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	60 910,00	60 433,28			476,72
	TOTAL	1 289 938,60	1 032 593,28	48 935,07	0,00	208 410,25
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

### **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé		Crédits emp	Crédits employés (ou restant à employer)			
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
013	Atténuations de charges	55 000,00	38 133,00	0,00	0,00	16 867,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations	490 500,00	404 105,11	0,00	0,00	86 394,89	
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Subventions d'exploitation	630 000,00	658 235,68	0,00	0,00	-28 235,68	
75	Autres produits de gestion courante	500,00	1 959,76	0,00	0,00	-1 459,76	
	Total des recettes de gestion courante	1 176 000,00	1 102 433,55	0,00	0,00	73 566,45	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,30	0,00	0,00	-0,30	
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00	
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	1 176 000,00	1 102 433,85	0,00	0,00	73 566,15	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 910,00	3 906,25			3,75	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00	
Tota	al des recettes d'ordre d'exploitation	3 910,00	3 906,25			3,75	
	TOTAL	1 179 910,00	1 106 340,10	0,00	0,00	73 569,90	
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	110 028,60					

<sup>(1)</sup> Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	255 458,01	218 451,34	28 636,32	8 370,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	260 458,01	218 451,34	28 636,32	13 370,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	5 000,01	0,00	9 999,99
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	15 793,42			
	Total des dépenses financières	30 793,42	5 000,01	0,00	25 793,41
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	291 251,43	223 451,35	28 636,32	39 163,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	3 910,00	3 906,25		3,75
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 910,00	3 906,25		3,75
	TOTAL	295 161,43	227 357,60	28 636,32	39 167,51
	Pour information	38 086,07			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	152 337,50	140 235,50	11 250,00	852,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	120 000,00	100 000,00	0,00	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	272 337,50	240 235,50	11 250,00	20 852,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	272 337,50	240 235,50	11 250,00	20 852,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	60 910,00	60 433,28		476,72
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	60 910,00	60 433,28		476,72
	TOTAL	333 247,50	300 668,78	11 250,00	21 328,72
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,	00		

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
  (2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
  (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
  (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
  (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	549 726,07		549 726,07
012	Charges de personnel, frais assimilés	467 481,75		467 481,75
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	898,30		898,30
66	Charges financières	1 563,97	0,00	1 563,97
67	Charges exceptionnelles	169,98	0,00	169,98
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	1 255,00	<i>60 4</i> 33,28	61 688,28
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 021 095,07	60 433,28	1 081 528,35

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00	
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 081 528,35	

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 906,25	3 906,25
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 000,01	0,00	5 000,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	218 451,34	0,00	218 451,34
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	223 451,35	3 906,25	227 357,60

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	38 086,07
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	265 443,67

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	38 133,00		38 133,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	404 105,11		404 105,11
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	658 235,68		658 235,68
75	Autres produits de gestion courante	1 959,76		1 959,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,30	3 906,25	3 906,55
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 102 433,85	3 906,25	1 106 340,10

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	110 028,60
	=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 216 368,70

Opérations d'ordre INVESTISSEMENT **TOTAL** Opérations réelles (1) (2) Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) 0,00 10 0,00 0,00 13 Subventions d'investissement 140 235,50 0.00 140 235.50 14 0,00 0,00 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires 15 Provisions pour risques et charges (4) 0,00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 100 000,00 0,00 100 000,00 budgétaire) 18 Comptes liaison : affectat° BA, régies 0,00 0,00 20 Immobilisations incorporelles(5) 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles(5) 0,00 0,00 0,00 22 Immobilisations reçues en affectation(5) 0,00 0,00 0,00 23 Immobilisations en cours(5) 0,00 0,00 0.00 26 Participations et créances rattachées 0.00 0.00 0.00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0.00 0,00 28 60 433,28 60 433,28 Amortissement des immobilisations 29 0,00 Dépréciation des immobilisations (4) 0,00 39 Dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 0,00 45... Opérations pour compte de tiers (6) 0.00 0.00 0.00 481 0,00 0,00 0.00 0.00 0.00 3... Stocks 240 235,50 60 433,28 300 668,78 Recettes d'investissement - Total

т
0,00
+
0,00
=
300 668,78

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. Voir liste des opérations d'ordre. Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures). Si la régie applique le régime des provisions budgétaires. Hors chapitres « opérations d'équipement ». Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7). Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap/	Libellé (1)	ر الماري الم	Crédits employés (ou restant à employer)			
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	687 200,00	500 791,00	48 935,07	0,00	137 473,93
60221	Combustibles et carburants	60 000,00	29 056,29	1 605,32	0,00	29 338,39
60222	Produits d'entretien	30 000,00	20 520,00	23 437,50	0,00	-13 957,50
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	25 000,00	22 400,00	0,00	0,00	2 600,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	45 000,00	33 191,82	0,00	0,00	11 808,18
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	352,94	0,00	0,00	1 647,06
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 922,88	64,68	0,00	12,44
6066	Carburants	10 000,00	6 727,80	0,00	0,00	3 272,20
6068	Autres matières et fournitures	15 000,00	9 703,35	0,00	0,00	5 296,65
611 6135	Sous-traitance générale Locations mobilières	225 600,00 15 000,00	173 271,64 5 240,00	12 444,36 0,00	0,00 0,00	39 884,00 9 760,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	1 553,82	212,00	0,00	3 234,18
61551	Entretien matériel roulant	28 000,00	10 373,18	7 132,07	0,00	10 494,75
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	12 756,22	0,00	0,00	2 243,78
6156	Maintenance	51 700,00	54 383,89	3 939,02	0,00	-6 622,91
6161	Multirisques	12 000,00	11 576,23	0,00	0,00	423,77
6168	Autres	400,00	374,02	0,00	0,00	25,98
618	Divers	22 500,00	7 995,73	100,12	0,00	14 404,15
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	142,02	0,00	0,00	357,98
6226	Honoraires	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	270,71	0,00	0,00	729,29
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6256	Missions	4 000,00	913,31	0,00	0,00	3 086,69
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	1 771,06	0,00	0,00	728,94
627	Services bancaires et assimilés	500,00	113,98	0,00	0,00	386,02
6281	Concours divers (cotisations)	6 500,00	6 273,00	0,00	0,00	227,00
6287	Remboursements de frais	30 000,00	25 606,11	0,00	0,00	4 393,89
6288	Autres	1 000,00	525,00	0,00	0,00	475,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	45 000,00	48 034,00	0,00	0,00	-3 034,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	24 000,00	15 742,00	0,00	0,00	8 258,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	503 000,00	467 481,75	0,00	0,00	35 518,25
6211	Personnel intérimaire	10 000,00	9 674,25	0,00	0,00	325,75
6331	Versement de transport	2 000,00	1 946,00	0,00	0,00	54,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	410,00	0,00	0,00	590,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 000,00	632,27	0,00	0,00	367,73
6411	Salaires, appointements, commissions	330 000,00	280 121,01	0,00	0,00	49 878,99
6413	Primes et gratifications	5 000,00	253,30	0,00	0,00	4 746,70
6414 6451	Indemnités et avantages divers Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	29 000,00 85 000,00	39 321,86 95 315,00	0,00 0,00	0,00 0,00	-10 321,86 -10 315,00
		,	·	0,00	0,00	-301,47
6453 6454	Cotisations aux caisses de retraites Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	18 000,00 14 500,00	18 301,47 17 236,00	0,00	0,00	-301,47 -2 736,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 000,00	3 409,15	0,00	0,00	-2 736,00 1 590,85
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	861,44	0,00	0,00	1 138,56
648	Autres charges de personnel	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
014	Atténuations de produits (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7096	RRR sur prestations de services	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	898,30	0,00	0,00	601,70
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	63,70	0,00	0,00	1 436,30
6542	Créances éteintes	0,00	834,60	0,00	0,00	-834,60
1	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	1 192 700,00	969 171,05	48 935,07	0,00	174 593,88
66	Charges financières (b) (5)	3 000,00	1 563,97	0,00	0,00	1 436,03
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 000,00	1 311,74	0,00	0,00	1 688,26
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	252,23	0,00	0,00	-252,23
67	Charges exceptionnelles (c)	4 500,00	169,98	0,00	0,00	4 330,02

Chap/	Libellé (1)	0.5.86	Crédits emplo	yés (ou restant	à employer)	Crédits annulés
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	4 000,00	169,98	0,00	0,00	3 830,02
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	1 300,00	1 255,00			45,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	1 300,00	1 255,00			45,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	27 528,60				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	1 229 028,60	972 160,00	48 935,07	0,00	207 933,53
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	60 910,00	60 433,28			476,72
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	60 910,00	60 433,28			476,72
то	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	60 910,00	60 433,28			476,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	60 910,00	60 433,28			476,72
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	1 289 938,60	1 032 593,28	48 935,07	0,00	208 410,25
D (	Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	252,23

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisionssemi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0 ( 1)	Crédits empl			
art(1)	` '	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	55 000,00	38 133,00	0,00	0,00	16 867,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	25 000,00	38 133,00	0,00	0,00	-13 133,00
64198	Autres remboursements	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	490 500,00	404 105,11	0,00	0,00	86 394,89
706	Prestations de services	400 000,00	338 582,56	0,00	0,00	61 417,44
707	Ventes de marchandises	70 000,00	44 584,67	0,00	0,00	25 415,33
7082	Commissions et courtages	9 000,00	9 391,14	0,00	0,00	-391,14
7083	Locations diverses	11 500,00	11 546,74	0,00	0,00	-46,74
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	630 000,00	658 235,68	0,00	0,00	-28 235,68
74	Subventions d'exploitation	630 000,00	658 235,68	0,00	0,00	-28 235,68
75	Autres produits de gestion courante	500,00	1 959,76	0,00	0,00	-1 459,76
752	Revenus des immeubles	0,00	1 959,76	0,00	0,00	-1 959,76
758	Produits divers de gestion courante	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
TOTAL	. = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	1 176 000,00	1 102 433,55	0,00	0,00	73 566,45
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,30	0,00	0,00	-0,30
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,30	0,00	0,00	-0,30
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
7	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	1 176 000,00	1 102 433,85	0,00	0,00	73 566,15
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 910,00	3 906,25			3,75
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 910,00	3 906,25			3,75
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
7	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3 910,00	3 906,25			3,75
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 179 910,00	1 106 340,10	0,00	0,00	73 569,90
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	110 028,60				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	255 458,01	218 451,34	28 636,32	8 370,35
2135	Installations générales, agencements	8 400,00	0,00	0,00	8 400,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	936,32	-936,32
2155	Outillage industriel	30 162,00	9 076,05	27 700,00	-6 614,05
2182	Matériel de transport	205 000,00	198 300,00	0,00	6 700,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 000,00	5 831,89	0,00	168,11
2184	Mobilier	0,00	947,10	0,00	-947,10
2188	Autres immobilisations corporelles	5 896,01	4 296,30	0,00	1 599,71
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		260 458,01	218 451,34	28 636,32	13 370,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	5 000,01	0,00	9 999,99
1641	Emprunts en euros	15 000,00	5 000,01	0,00	9 999,99
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	15 793,42			
	Total des dépenses financières	30 793,42	5 000,01	0,00	25 793,41
1	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	291 251,43	223 451,35	28 636,32	39 163,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 910,00	3 906,25		3,75
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	3 910,00	3 906,25		3,75
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	3 910,00	3 906,25		3,75
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	3 910,00	3 906,25		3,75
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		295 161,43	227 357,60	28 636,32	39 167,51
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	38 086,07			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)	
13	Subventions d'investissement	152 337,50	140 235,50	11 250,00	852,00	
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	91 087,50	90 660,50	0,00	427,00	
1312	Subv. équipt Régions	61 250,00	49 575,00	11 250,00	425,00	
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	120 000,00	100 000,00	0,00	20 000,00	
1641	Emprunts en euros	120 000,00	100 000,00	0,00	20 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'équipement	272 337,50	240 235,50	11 250,00	20 852,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00 0,00 0,0			
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	272 337,50	240 235,50	11 250,00	20 852,00	
021	Virement de la section d'exploitation	0,00				
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	60 910,00	60 433,28		476,72	
28031	Frais d'études	2 360,00	2 360,00		0,00	
28135	Installations générales, agencements,	2 210,00	1 744,00		466,00	
28155	Outillage industriel	33 270,00	33 270,83		-0,83	
28182	Matériel de transport	20 880,00	20 872,00		8,00	
28183	Matériel de bureau et informatique	1 670,00	1 664,53		5,47	
28184	Mobilier	80,00	79,00		1,00	
28188	Autres	440,00	442,92		-2,92	
тот	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	60 910,00	60 433,28		476,72	
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	60 910,00	60 433,28		476,72	
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	333 247,50	300 668,78	11 250,00	21 328,72	
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00				

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3				

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					100 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					100 000,00									
224	BANQUE POSTALE	27/11/2015	05/01/2016	01/05/2016	100 000,00	F	Taux fixe à 1.62 %	1,620	1,630		Т	С	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					100 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

							s et dettes au 31/12		,			
			0-16				Taux d'intérêt					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		95 000,00					5 000,00	1 311,75	0,00	252,22
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		95 000,00					5 000,00	1 311,75	0,00	252,22
224	N	0,00	A-1	95 000,00	14,08	F	Taux fixe à 1.62 %	1,620	5 000,00	1 311,75	0,00	252,22
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		95 000,00					5 000,00	1 311,75	0,00	252,22

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(11)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(12)</sup> Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

### A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT):€	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	Frais d'étude	5
	logiciels	2
	plantations	20
	logements locatifs	25
	Installations générales et agencements	15
	Autres constructions	10
	Installation et outillage technique	5
	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5
	Matériel de transport	10
	Autres collections et oeuvres d'art	2
	Matériel de bureau et informatique	5
	Mobilier	10

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

### A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions. pour risques et charges (2)	1 255,00		5 195,00	6 450,00	0,00	6 450,00
Compte Epargne Temps	1 255,00	01/01/2013	5 195,00	6 450,00	0,00	6 450,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	1 255,00		5 195,00	6 450,00	0,00	6 450,00

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		34 703,42	I 8 906,26
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		15 000,00	5 000,01
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	15 000,00	5 000,01
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	19 703,42	3 906,25
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	3 910,00	3 906,25
020	Dépenses imprévues	15 793,42	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	8 906,26	28 636,32	38 086,07	75 628,65

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	TES (RESSOURCES PROPRES) = a + b 60 910,00		III 60 433,28
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	60 910,00	60 433,28
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 360,00	2 360,00
28135	Installations générales, agencements,	2 210,00	1 744,00
28155	Outillage industriel	33 270,00	33 270,83
28182	Matériel de transport	20 880,00	20 872,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 670,00	1 664,53
28184	Mobilier	80,00	79,00
28188	Autres	440,00	442,92
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	60 433,28	11 250,00	0,00	0,00	71 683,28

	N	<b>l</b> ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	75 628,65
Ressources propres disponibles	IV	71 683,28
Solde	V = IV - II (3)	-3 945,37

 $<sup>\</sup>textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont \`adétailler conformément au plan de comptes.}\\$ 

<sup>(2)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(3)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
20/01/2016	Bouteille 6L 300B acier EN	2 540,00	0,00	5
20/01/2016	ASPIRATEUR	283,33	0,00	1
20/01/2016	Revolvers HW 37 + embout	356,01	0,00	1
20/01/2016	AEROPORT-FOURNITURE KITS DE DETECTION LEDS	515,00	0,00	1
08/02/2016	SUPPORT POUR TRANSFO FEU	665,00	0,00	1
15/02/2016	IMPRIMANTE LASER	51,12	0,00	1
15/02/2016	FOURNITURE ET INSTALLATION RAYON X	3 280,00	0,00	5
23/02/2016	ref ugap: 1 365 370 & 5 123 901 & 1 366 552 Imprim	55,55	0,00	1
14/03/2016	FUSEES CREPITANTES	1 116,96	0,00	1
22/03/2016	AEROPORT-MICRO POSTE RADIO VEHICULES D PISTES	E 774,00	0,00	1
25/04/2016	AEROPORT CONNECTEUR ET PRISE	59,42	0,00	1
03/05/2016	AEROPORT-MANCHE A AIR CONFORME OACI/STNA	363,00	0,00	1
11/05/2016	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE LA PLAT FORME CUP	5 210,00	0,00	5
19/05/2016	1 Ordinateur pour l'escale de l'aéroport Tronquièr	455,80	0,00	1
11/07/2016	AEROGARE-LAVEUSE+ASPIRATEUR	603,55	0,00	1
09/08/2016	AEROGARE-LAVEUSE ASPIRATEUR	2 700,00	0,00	5
09/08/2016	AEROPORT-TALKIE WALKIE	175,50	0,00	1
15/11/2016	AEROPORT-ACQUISITION D'UNE DEGIVREUSE	198 300,00	0,00	10
05/12/2016	AEROPORT-ACHAT DE VESTIAIRES	947,10	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		218 451,34	0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

#### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	_	S POURVUS SUR BETAIRES EN ETI	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 1° CLASSE	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		12,00	0,00	12,00	0,00	10,72	10,72
AGENT AFIS		3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
AGENT D'ENCADREMENT DE L'ESCALE		1,00	0,00	1,00	0,00	0,86	0,86
AGENT D'ESCALE		3,00	0,00	3,00	0,00	2,86	2,86
AGENT POLYVALENT		5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	0,00	13,00	1,00	10,72	11,72

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10

<sup>(5)</sup> Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

#### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
  - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
  - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
  - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
  - 3-2: vacance temporaire d'un emploi.
  - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
  - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
  - 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
  - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
  - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la súppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
  - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
  - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
  - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
  - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
  - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
  - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 70 Nombre de membres présents : 53 Nombre de suffrages exprimés : 67

VOTES: Pour: 67 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 27/03/2017

Présenté par (1) le président, A Aurillac le 03/04/2017 (1) le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire A Aurillac, le 03/04/2017

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Geneviève DELPUECH	
Ginette APCHIN	
Guy DELPUECH	
Gérard PRADAL	
Géraud MARCASTEL	
Henri MANHES	
Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC	
Jacques MEZARD	
Jean BRUEL	
Jean-Antoine MOINS	
Jean-François RODIER	
Jean-Louis PRAX	
Jean-Louis VIDAL	
Jean-Luc LENTIER	
Jean-Marie CHAUSY	
Jean-Paul NICOLAS	
Jean-Pierre ASTRUC	
Jean-Pierre DABERNAT	
Jean-Pierre PICARD	
Jean-Pierre ROUME	
Josiane COSTES	
Magali MAUREL	
Marie-Pierre LOURS	
Michel JABIOL	
Michel ROUSSY	
Michelle LABLANQUIE	
Michèle BIGEON	
Nathalie GARDES	
Nicole LOUBEYRE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Patricia BENITO	
Paulette LAUBIE	
Philippe FABRE	
Philippe GRANIER	
Philippe MAURS	
Pierre MATHONIER	
René PAGIS	
Roger MAURE	
Roland CORNET	
Serge CHAUSI	
Stéphane FRECHOU	
Sylvie LACHAIZE	
Sylvie MARIOU	
Thierry CRUEGHE	
Valérie BENECH	
Valérie GREIVELDINGER	
Xavier DALL'AGNOL	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

<sup>(1)</sup> Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.